



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 22 MAI 2023

Lieu : Salle du Canoë Kayak de Fontanes

Heure de début : 18h45

Heure de fin : 22h30

Participants :

- **Membres présents** : ALLEON Jérémie – DE ANGELIS Frédéric – DUCLAUT Didier – FOMBONNE Johann – GALDEMAS Christophe – GUILLERMET Joann – MEYRAND Mickaël – PACHOT Patrick – ROLETTI Emmanuel – SASTRE Jérémie – MARGIRIER Cyrille – PERRIER Bruno – PRAY Jean-Luc – PEZZOTTA Christian.

- **Membres excusés** : DE CASTRO Fernand – MOREL Didier – ZOUAOUI Sofiane – PARIS Jonathan.

- **Membres absents** : LEFEVRE Christian.



ORDRE DU JOUR

- **Mot du président**

Ce Conseil d'Administration est le deuxième de l'année après un long moment d'absence. Ce début d'année 2023 a été assez perturbé avec les décès de Denis GARNODON et de Maxime DUCLOS : Le Conseil d'Administration a effectué un moment de silence pour leur rendre hommage.

- **Cooptation de Julien BAILE.**

Le bureau de l'AAPPMA propose que Julien BAILE puisse intégrer le CA en tant que membre coopté.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- **Approbation compte-rendu du Conseil d'Administration du 26.01.2023**

Le compte-rendu du Conseil d'Administration du 26 Janvier 2023 a été approuvé.

→ **Vote approuvé à l'unanimité des voix, sans remarque.**

- **Bilan Assemblée Générale du 10 Février 2023.**

L'assemblée Générale s'est relativement bien déroulée.

On peut noter un bilan du club mouche un peu trop négatif. Patrick rappelle que si on veut vraiment se développer et ne pas stagner, il faut se bouger et proposer des animations, faire de la promotion, etc. Le bureau sera toujours en soutien pour aider à cela. Pour Christian, c'était plus l'occasion de porter un coup de gueule et de faire passer sa tristesse quant à la sécheresse.

Un point presse sera à prévoir avec le club mouche pour développer l'activité.

Il faudra prévoir pour la prochaine Assemblée Générale à présenter le fonctionnement des vœux et de leur mise en place.

- **Buldo 2023 merci à Mickael MEYRAND.**

Le Buldo 2024 sera à démarrer en septembre. Il ne faut pas hésiter à faire un maximum de photos, qui nous manquent à chaque Buldo. Il est proposé, pour la réalisation du Buldo 2024, de travailler sur une présentation avec beaucoup plus de photos.

- **Bilan des permanences**

Rappel des permanences pour la vente des cartes de pêche 2023 à l'Homme des Bois

- Premières permanences réalisées le 12 et 13 janvier ;
- Autres permanences début mars le :
 - Vendredi 03 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 19h00 ;
 - Samedi 04 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00 ;
 - Jeudi 09 mars 14h30 - 19h00 ;
 - Vendredi 10 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 19h00 ;
 - Samedi 11 mars 9h30 - 12h00 et 14h30 - 18h00.

Patrick s'est souvent retrouvé seul ce qui est dommage car ces permanences sont très instructives...

Merci à ceux qui sont venus ! Merci également à Cyrille pour les travaux sur le PC.



- **Bilan journée Jeunes et Féminines du 08 Avril 2023 :**

C'est au total 38 participants dont 5 féminines qui se sont réunis sur les bords du Lac de Vert pour cette journée conviviale. Une belle réussite avec des participants contents de leur journée. A noter que le quota de salmonidés a été appliqué. Cette manifestation sera à renouveler en 2024.

- **Bilan APN Vert avec Philippe CROUZET et premier jour APN carnassiers.**

Un APN qui s'est bien déroulé avec un bon recrutement de jeunes motivés. Un grand merci à Julien pour sa présence sur l'APN de Vert.

Merci également à Jérémie ALLEON et William pour leur aide sur l'APN carnassiers avec une pêche compliquée mais des jeunes plutôt contents.

Les futurs APN prévus pour 2023 :

- 17/06 – 16/09 et le 23/09 : pêche en bateau ;
- Du 01 au 04 novembre avec l'APN pêche des carnassiers.

Nous avons toujours besoin de bénévoles pour aider à mieux encadrer les enfants et améliorer la sécurité. Un appel sera effectué pour trouver des bénévoles.

- **Ponton Andance**

Des modifications sur le ponton d'Andance doivent être effectuées pour pouvoir accueillir à plein temps le bateau du SDIS. Une réunion a eu lieu le 04 avril. Ce sera l'occasion de le rendre plus opérationnel pour nos pêcheurs en bateau. Les hypothèses de modifications ont été proposées au bureau d'études pour en évaluer la faisabilité technique et le coût.

- **Signature des baux : DPF, Saint Marcel-lès-Annonay, Moulin du Cour**

Les Baux du Domaine Public Fluvial ont tous été signés et nous sont revenus.

En ce qui concerne les baux de Saint Marcel, une bonne partie des baux de la rivière du Ternay ont été récupérés ainsi que ceux sur la Deûme. Il faudra mettre à jour ceux qui restent.

Pour la rivière d'Ay, un panneautage a été réalisé avec la mise en réserve du parcours sur le Moulin du Cours. Deux déversements de truites Arc-en-ciel sur le parcours seront réalisés. Les baux devraient être signés par le propriétaire prochainement.

- **Accès Rhône**

Une concertation a démarré entre la FDAAPPMA 07, la Région Auvergne Rhône-Alpes, et la CNR : réunion avec les AAPPMA le 31 mai prochain à la Voulte.

La Fédération a fait passer une enquête auprès des AAPPMA pour recenser tous les points de blocage et présenter un dossier complet à la CNR.

Une discussion concernant l'accès à la mise à l'eau de la Base Iveco de Vion a été lancée mais la possibilité d'avoir un accès pour l'ensemble de nos pêcheurs reste complexe et sera difficile à mettre en œuvre.

- **Garderie**

L'arrêté d'aptitude technique comme garde pêche particulier de Hajrullah DRAGOSHI a été validé. Il reste malheureusement 2 mois de latence de l'administration avant de pouvoir prêter serment.

Au niveau garderie fédérale, les dossiers sont à la signature auprès du préfet.



- **Objets de communication : Point Patrick**

Lors de la commande de T-shirt, une petite erreur s'est glissée au niveau de notre logo. La société nous a donc offert 30 T-shirt. Les Patches sont arrivés et une partie a été distribuée lors de la journée Jeunes et Féminines ainsi qu'aux membres du CA. Il reste toujours des casquettes et de st-shirts en vente au prix respectif de 10 et 5 euros.

- **Point financier - vente des cartes de pêche 2023 : Point Patrick**

Patrick nous a dressé un état des lieux financier ainsi qu'un bilan de la vente des cartes de pêche au jour du Conseil d'Administration.

Beaucoup de questions se posent quant à la modification des timbres du lac de Vert et surtout au devenir du lac de Vert pour les années futures. En effet, nous subissons des sécheresses de plus en plus fréquentes. Le lac ne se remplira plus aussi régulièrement qu'avant et risque de n'être pêchable qu'une partie de l'année. Il y a également un gros risque de mortalité piscicole.

La question de la gestion future du Lac se pose sachant qu'un **déficit pour 2023 est estimé entre 3000€ et 3500€ (hors pêche de sauvetage éventuelle)**.

Plusieurs pistes de réflexion seront à creuser :

- Abandon du lac de vert ;
- Revoir la tarification du lac avec l'ASA ;
- Prix des cartes unique pour les pêcheurs du 07 (peu importe l'AAPPMA), plus de timbre hors 07 ;
- Abandonner la gestion piscicole actuelle.

Joann propose de faire un lac avec une gestion à court terme en ne proposant que des truites Arc-en-ciel avec un timbre et arrêter les déversements de bass et de brochets.

Le plus important est de rediscuter la convention et de rencontrer l'ASA pour leur montrer nos difficultés.

→ Le Conseil d'Administration est d'accord pour la modification des timbres (timbre unique à 28€ adultes et 15€ enfants et plus de timbres départements extérieurs) et pour rencontrer l'ASA.

- **Troc Pêche 2023**

Pour l'ensemble du Conseil d'Administration, le Troc Pêche a été une réussite et sera à reconduire pour 2023. Un groupe de travail sera à nouveau sollicité pour préparer cette manifestation. Une **réunion sera à fixer avec la mairie avec la problématique de la salle qui doit être effacée (revêtement des sols)**.

- **Point sur site internet**

Le prestataire actuel de notre site a arrêté son activité. Il faut donc prévoir une refonte du site internet avec possibilité d'avoir la main dessus pour les modifications.

Didier a fait les démarches pour avoir des devis de prestataires pour faire un site en Wordpress.

→ Le Conseil d'Administration est d'accord pour engager les démarches sur le prestataire pour le nouveau site.

Il faut également tenter de récupérer les identifiants Instagram auprès de Luc BRIAS.

- **Point concours et manifestations**

- Concours Milo du 01/05/2023 : 24 participants – Manifestation à pérenniser et à développer (fort potentiel) – Possibilité de faire une manifestation spécifique pour les jeunes... ? Des pistes à creuser...



- Concours retraités du 08/06/2023 à Serrières : Organisation André DELOCHE
– Les démarches administratives sont effectuées – Prise en charge par la Gaule Annonéenne de la location de la remorque frigorifique soit environ 80 € ;
 - Enduro du Sun Carpe 26 du 26/05 au 29/05 : Deux lots en paniers garnis offerts par la GA
 - Challenge float tube de Serrières du 24/09/2023 : Jérémie SASTRE doit se renseigner sur la plateforme HelloAsso pour les inscriptions des participants et doit également réaliser l’affiche de la rencontre.
- **Travaux Entretien + panneautage parcours**
 - Travaux Fontanes : films occultants posés par Patrick et Bruno ;
 - Accès Gallélaure : le projet de portail est abandonné et il est proposé de partir sur la pose de poteaux + chaines ; l’aménagement d’un nouvel accès à partir de notre parking serait toujours souhaitable (club mouche ?)
 - Cabane Ternay rive gauche : opération à prévoir car de nouvelles dégradations ont eues lieu ;
 - Projet restauration frayères basse Cance en partenariat avec l’école de Mondy ;

- **Divers**

Un grand merci à tous les bénévoles présents pour le déversement des truitelles Basse Cance. Merci également à la FDAAPPMA 26 pour le prêt du véhicule, de la cuve et de l’oxygène nécessaires aux transports des poissons.

Pour les frais kilométriques effectués dans le cadre de l’association, Sylvain et Patrick ont obtenu un reçu permettant une déduction fiscale.

Frédéric a présenté le fonctionnement du compte personnel de formation au niveau associatif.

Le Syndicat des Trois Rivières va effectuer des prospections de nuit dans le cadre des Observatoire écrevisse. Frédéric fait un appel aux bénévoles pouvant être intéressés pour venir aider.

- **Point Fédération 07**

Le Congrès de la Fédération Départementale de Pêche de l’Ardèche aura lieu le 11 juin 2023 à Viviers.

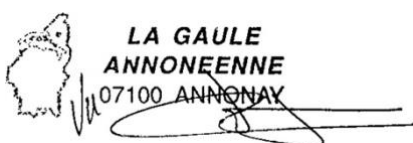
Une réunion concernant les deux documents cadres des Fédérations, le SDDL et le PDPG aura lieu le 21 Avril 2023 à Tournon Sur Rhône. Cette réunion fait suite au retour des enquêtes transmises aux AAPPMA.

Tour de table.

Christian : Besoin des tables pour le 27 Juin

DE ANGELIS Frédéric
Président

SASTRE Jérémie
Secrétaire



DATE D’APPROBATION :